

assurera la direction des opérations pour le compte du gouvernement du Canada tout en recevant de l'aide d'autres ministères. Tous les ministères et organismes fédéraux de même que toutes les sociétés de la Couronne doivent être prêts à assumer leurs responsabilités d'urgence en rapport avec leurs fonctions et leurs ressources habituelles. Par exemple, Transports Canada doit se préparer à fournir son aide en cas de catastrophe ferroviaire, maritime ou aérienne; Santé et Bien-être social Canada doit prévoir les situations d'urgence qui entraînent la maladie ou des blessures; et les Forces armées canadiennes doivent être en mesure de mettre en œuvre leurs différents moyens d'action en cas de nécessité. Les planificateurs de PCC travaillent en collaboration avec les ministères pour s'assurer que les plans d'urgence sont aussi efficaces et à jour que possible.

Coopération fédérale-provinciale. Les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral travaillent ensemble dans bien des domaines de la protection civile. Un directeur régional de PCC, en poste dans chaque capitale provinciale, est en liaison constante avec les représentants officiels des provinces et des territoires afin de garantir un réseau de protection civile national.

Aide financière après un désastre. Les coûts de reconstruction après un désastre peuvent représenter, pour une collectivité ou pour une province, un fardeau financier important. Pour venir en aide aux gouvernements provinciaux à ce chapitre, PCC administre, pour le compte du gouvernement du Canada, les ententes d'aide financière en cas de désastre. Depuis 1970, le gouvernement a versé aux provinces et aux territoires plus de 125 millions de dollars sous forme de fonds de secours d'urgence. Règle générale, les fonds servent à remettre en état les propriétés des particuliers, les exploitations agricoles, les petites entreprises et les ouvrages de travaux publics.

Programme conjoint de protection civile. Afin de favoriser la planification et de promouvoir la protection civile à l'échelle nationale, PCC administre le Programme conjoint de protection civile

pour le compte du gouvernement fédéral. Environ 6 millions de dollars sont dépensés chaque année pour aider les provinces et les territoires à financer leurs projets de protection civile.

Formation et éducation. PCC donne ou parraine plus d'une centaine de cours, conférences et séminaires chaque année au Collège de la protection civile du Canada à Arnprior, en Ontario. Chaque année, quelque 3 000 représentants de tous les niveaux de gouvernement et du secteur privé sont initiés aux techniques de la planification et de la gestion d'urgence. La plupart des cours durent une semaine et portent sur des sujets variés, allant des services de santé et de bien-être d'urgence au transport de marchandises dangereuses.

Recherche. PCC finance la recherche en matière de protection civile. Les projets portent sur des sujets divers, allant de l'application possible des ordinateurs à la planification d'urgence jusqu'à l'évaluation des conséquences économiques d'une interruption de l'approvisionnement du Canada en minéraux stratégiques.

Programmes clés. PCC participe de différentes façons à un certain nombre de programmes visant à améliorer l'état de préparation nationale pour faire face aux situations d'urgence. Voici quelques exemples : continuité du gouvernement : un programme visant le maintien d'une chaîne de centres directeurs des opérations d'urgence dans tout le pays, tous protégés contre les retombées radioactives et reliés entre eux par des systèmes de communication; points stratégiques : un programme visant à répertorier les installations, les usines et les services essentiels qui devront être protégés en cas de menace à la sécurité nationale; documents essentiels : un programme visant à identifier et à protéger les documents indispensables à la bonne marche du gouvernement durant et après une attaque nucléaire; OTAN : activités de planification et exercices ayant trait à la protection civile dans le cadre de l'alliance; et coopération canado-américaine : maintien de liens fonctionnels étroits avec l'équivalent américain de PCC, soit la Federal Emergency Management Agency.